

## Membre Fondateur

- De la Fédération Internationale des Journalistes
- De L'Union Syndicale Solidaires

## GRÈVE SALAIRES

# LE SENS DES RESPONSABILITÉS

Depuis le 16 octobre, date du premier préavis de grève de 59 minutes déposé par le SNJ et la CFDT, l'expression n'a jamais autant été à la mode. En tout cas chez nos dirigeants qui au fil des préavis n'ont eu de cesse de nous le rappeler. Point d'orgue de ce rappel à l'ordre, le 17 novembre dernier au lendemain du vote des militants socialistes en faveur de Ségolène Royal.

Comment, nous, journalistes, avons nous osé priver les téléspectateurs d'un événement « historique » ? Selon la Direction, cela ne fait aucun doute : parce que nous sommes de dangereux irresponsables. Irrresponsables également de continuer une action qui selon elle, contribue à couler une chaîne engluée dans des difficultés financières.

Nous affirmons, nous, que notre mouvement est légitime. Après 10 ans de gel du point d'indice et les ravages de la politique d'individualisation des salaires, nous demandons une réponse sociale à un conflit social. Et à notre tour, **nous interrogeons la Direction sur son sens des responsabilités, après un mois et demi de conflit.**

**Est-ce responsable** de ne pas respecter le droit de grève en diffusant des reportages de grévistes, au sein de bobine tout en images parfois non titrées au mépris du téléspectateur et du droit moral des journalistes ?

**Est-ce responsable** de modifier les horaires des éditions en fonction des préavis sans en informer les téléspectateurs, ni leur expliquer les raisons de ce conflit social ?

**Est-ce responsable** de se servir de l'Intranet, en diffusant à l'ensemble du personnel trois minutes après le début de la grève la communication de la Direction, tout en menaçant les délégués syndicaux de poursuites s'ils se servent du mail pour diffuser leurs préavis ?

**Est-ce responsable** d'organiser des G&T à la va vite pour espérer calmer certaines ardeurs syndicales alors que les premières concertations régionales montrent un renforcement des disparités ?

**Est-ce responsable** de dire aux personnels qu'il n'y a plus d'argent dans les caisses alors que dans quelques jours va être dévoilé officiellement le mécanisme d'accompagnement des départs anticipés volontaires ?

**Est-ce responsable** sous prétexte d'un conflit sur les salaires de brader l'emploi et de traiter par dessus la jambe la situation des CDD historiques ?

**Est-ce responsable** d'accuser les grévistes de désorganiser l'antenne alors que le vrai problème est le grand vide éditorial des journaux d'information ?

En refusant d'aller au delà des 70 euros brut mensuel et d'entendre le rapport de force créé par le SNJ, la CFDT, SUD et la CFTC, la Direction joue l'arrogance contre la légitimité.

Ce soir le SNJ prendra encore ses responsabilités et appelle tous les personnels à se mettre en grève de 18h38 à 19h37 pour obtenir une augmentation générale mensuelle digne de ce nom.

Après un mois et demi nous avons franchi un cap. Notre mouvement s'inscrit dans la durée. Notre victoire également.

Paris, le 30 novembre 2006

Prochain préavis vendredi 1<sup>er</sup> de 18h15 à 19h14, mardi 5 décembre 18h38 19h37.

SNJ France 3

Pièce A 212 - 7, esplanade Henri de France 75907 PARIS Cedex 15

Tél. : 01.56.22.88.28/88.30/71.56 - Fax : 01.56.22.88.29 - E-mail : [SNJ.France3@wanadoo.fr](mailto:SNJ.France3@wanadoo.fr) - Site : [www.audiovisuel-snj.org](http://www.audiovisuel-snj.org)